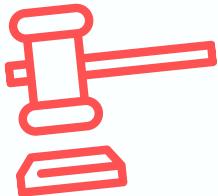


3 février 2026

# Négociation Regain D01DF

En direct n°1



## Construite par le tribunal de Nanterre, Orange ouvre des négociations par établissements principaux sur l'accompagnement social de Regain.

Condamnée en première instance à appliquer un accord de 2010 l'obligeant à des négociations locales, Orange a fait appel de la décision.

### Une négociation pour la poubelle ?

En séance de négociation, la partie patronale laisse entendre par ses “on verra” et autres silences, que cette négociation et ses éventuelles avancées dans la mise en œuvre de Regain pourraient être jetées à la poubelle en cas d'inversion du jugement en appel.

Peut-on évoquer ici un “mépris de classe” ?

### Aucun budget d'accompagnement !

La mise en œuvre d'un éventuel “accord d'accompagnement social” à cette réorganisation délétère que la CGT n'a cessé de dénoncer serait sans budget dédié. Avec d'autres OS, la CGT a fait savoir à la partie patronale que dans ces conditions il ne saurait y avoir de négociation sincère et sérieuse.

### Démocratie sociale ?

La CGT s'est opposée au projet Regain et a voté contre en CSEC. Elle n'est pas la seule : chaque organisation syndicale qui s'est prononcée au CSEC sur le dossier Regain a émis un avis défavorable. Sans vergogne, la direction d'Orange met son projet en œuvre sans en modifier une virgule.



L'issue dépend-elle d'une pseudo négociation entre organisations syndicales et représentants des propriétaires de l'outil de travail ?

## Le fond du dossier



Orange veut s'adapter au « cycle de vie du réseau » : Déploiement de la fibre effectué, il s'agit à présent d'optimiser pour doper les profits. Réduire les « coûts » passe notamment par une saturation de la charge de travail interne avant de passer à la sous-traitance, et cela en dépit des risques accrus de RPS. Ce choix est aggravé par le fait que les départs non remplacés sont en maison mère et les recrutements en filiales. Ce sont bien les conséquences de ce cynisme que pointent les rapports des médecins du travail comme le dernier rapport triennal CNPS.



Regain c'est aussi la prise de pouvoir des DN sur les DO suite aux déboires d'Orange dans l'immédiat après Covid. Orange a en effet abusé du « Pricing power » (prétexte de l'inflation pour augmenter les prix sans avoir à investir, innover ou maintenir la qualité de service). Il en a résulté une perte de part de marché trop importante. La haute direction en tire comme conclusion que les animateurs des DO sont trop tournés vers l'exécution et pas assez vers la stratégie. Mais qui est le/la N+1 des directeurs et directrices de DO ?



Poursuivre Regain c'est aussi une prise de risque par rapport à la “consolidation du secteur” via la probable vente à la découpe de SFR. Ne vaudrait-il pas mieux attendre que la consolidation soit effective afin d'intégrer les personnels ex SFR à Orange avant de bouleverser la totalité des rattachements hiérarchiques ? Sinon, ne risque-t-on pas de devoir tout recommencer ?



Regain c'est enfin un mensonge éhonté sur le soi-disant retour à 9 DO. Au 1er mars 2026 seront appelées DO de petites directions territoriales de 20 à 30 salariés chacunes. Selon la partie patronale, ces directeurs/trices seront présent.es aux Codir des DMO pour y faire valoir les territoires, ce qui suffirait à assurer “la proximité” !!!

**Ce n'est pas aux négociations salariales de financer “l'accompagnement social” de Regain !  
Mobilisons-nous pour nos salaires comme pour nos emplois et nos conditions de travail !**



### Les principales revendications portées par la CGT

- Un budget dédié
- Zéro mobilité forcée
- Zéro suppression de poste sans solution
- 100 % volontariat
- Télétravail prioritaire
- Accroche territoriale réelle afin d'assurer la proximité
- Garanties écrites et opposables

